



Simulation

DC1400-370 (2023-02) Photo : Denis Bernier

L'aiguisage d'outils à l'aide d'un touret à meuler

Dans un petit atelier, un travailleur aiguisé un outil à l'aide d'une meuleuse afin de le rendre à nouveau fonctionnel. Bien que la tâche semble simple, elle demande une attention particulière, car les risques de blessure sont nombreux. Pouvez-vous détecter les erreurs que nos figurants Éric et Loïc ont volontairement commises ?

CHERCHER L'ERREUR



Les erreurs

- 1 Éric regarde ce que son collègue Loïc lui montre sur son cellulaire plutôt que d'être concentré sur sa tâche. Est-ce sécuritaire ?
- 2 Le porte-outil n'est pas utilisé et l'écran transparent est relevé. Est-il sécuritaire d'utiliser la machine de cette façon ?
- 3 Le cordon d'alimentation du touret à meuler n'est pas complètement recouvert d'une protection en caoutchouc, laissant les fils dénudés. Est-il tout de même sécuritaire d'utiliser cette machine ?
- 4 Éric ne porte pas de lunettes de protection, mais il porte un gant roulé qui est trop grand. Est-ce que ses équipements de protection individuelle sont adéquats ?
- 5 Le petit atelier n'est pas très bien éclairé, ce qui diminue considérablement la visibilité d'Éric. Est-il judicieux d'effectuer un travail manuel à l'aide d'un touret à meuler dans un tel cas ?
- 6 Éric porte une combinaison de travail ample à manches longues et une montre. Est-ce que sa tenue est appropriée pour la tâche qu'il effectue ?
- 7 L'espace de travail est encombré par des linges et des accessoires empilés. Est-ce sécuritaire ?
- 8 Une canette contenant un produit inflammable se trouve à proximité de la meuleuse, qui est une machine pouvant produire des étincelles. Est-il souhaitable que ces deux objets se trouvent aussi près l'un de l'autre ?

Nous remercions l'équipe du Centre de formation professionnelle 24-juin, service Entretien d'immeubles, ainsi que les enseignants en entretien général d'immeubles et figurants Éric Sanschagrin et Loïc Côté pour leur précieuse collaboration.

Personnes-ressources :

Mylène Cragnolini, conseillère en prévention-inspection à la CNESST

Coordination :

Sylvie Gascon, Direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention de la CNESST



Les solutions

DC1400-370 (2023-02) Photo : Denis Bernier

CHERCHEZ L'ERREUR